

GRILLE D'AUTO-ÉVALUATION DE SON COIN NATURE

je fais déjà

je vais essayer

ça me semble compliqué

- Je limite l'éclairage nocturne sur mon balcon afin de respecter la faune sauvage nocturne
- Je n'utilise pas de produits phytosanitaires en usant de méthodes alternatives
- Je veille à diversifier la flore sur mon balcon
- Je privilégie des plantes ornementales locales pour mieux répondre aux besoins de la faune locale
- J'ai des plantes favorables aux insectes telles que la lavande, la menthe, l'ortie, le pissenlit etc...
- J'essaie de favoriser l'accueil de la biodiversité en installant un composteur, des nichoirs, des gîtes, des mangeoires, un tas de bois, un tas de pierres, un muret de pierres sèches, un hôtel à insectes etc...
- J'échange sur mes pratiques avec mes amis et voisins
- Je contribue à la meilleure connaissance de la biodiversité en signalant la présence des espèces de mon coin nature à Charente Nature, Vigie Nature etc...



LES RÉSULTATS

Vous avez coché de 5 à 8
« Je fais déjà » :

La gestion de votre balcon comporte plusieurs points favorables pour la biodiversité. Vous contribuez ainsi à la Trame Verte et Bleue d'Angoulême. Pour aller plus loin vous pouvez échanger sur vos pratiques avec vos amis et voisins.

Vous avez coché de 0 à 4
« Je fais déjà » :

La gestion de votre balcon pourrait être plus favorable à la biodiversité. Vous n'aviez peut être pas conscience de son importance envers la faune et la flore. Quelques gestes simples en feront un véritable coin nature.

Nous vous invitons à faire sur votre balcon un coin nature. Pour cela, signez la Charte du coin nature. Rendez-vous sur angouleme.fr/developpement-durable/ pour obtenir des aides et conseils.